

COMMUNE DE PIANA

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2020- 2024

PREVISIONNEL 2025

Juillet 2025



Contenu

Le présent bulletin a pour objet de rappeler et de synthétiser les bulletins précédents sur l'activité de la municipalité pour les années 2020/2024 et de saisir l'opportunité de cette diffusion pour vous informer sur le prévisionnel de l'action qui sera menée en 2025.

Nous rendons compte ici du travail réalisé par la municipalité en espérant que les informations contenues dans ce bulletin vous permettront d'apprécier sa gestion dans l'intérêt de toute la communauté pianaise.

Ce document vous donnera l'occasion de mesurer combien dans une commune rurale comme la nôtre les problèmes sont complexes et notre tâche difficile.

Pour notre part nous nous sommes efforcés d'améliorer les équipements et les prestations que nous avons mis en place sans toucher à la fiscalité locale, les taux communaux des taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle) restant inférieurs à la moyenne nationale.

Le Maire et le Conseil Municipal

- Voirie communale
 - Bâtiments communaux
 - Entretien des espaces publics
 - Réserve foncière
 - Les Fontaines
 - Domaine public-Eclairage public
 - Tourisme-
 - Environnement
 - Centre de secours-Réserve sauvegarde
 - Adressage- Toponymie
 - Eglise- Chapelles -Audio
 - Aide aux associations
 - Urbanisme
 - Eau/Assainissement
 - Prévisions 2025
 - Bilan financier
-

Voirie Communale

Au-delà des opérations ponctuelles retracées dans le tableau général des réalisations 2020-2024 la municipalité après la réhabilitation totale de la voirie communale les années précédentes, a procédé pendant cette période à des travaux ponctuels de la voirie urbaine au village et au hameau de Vistale.

Ainsi, une acquisition foncière a permis la création de quinze places de stationnement au hameau de Vistale. Le programme de réaménagement total de la voirie urbaine du village et du hameau de Vistale sera définitivement achevé en 2026 après la réalisation de la réhabilitation de la « Stretta d'i casaroni » dont le marché de travaux a été attribué en 2025.



Parc de stationnement Vistale

Travaux Bâtiments communaux

La réhabilitation totale des façades du presbytère est terminée. Des travaux de ravalement des façades ont été également réalisés sur le bâtiment communal des anciennes écoles ainsi que celui de la mairie.

La toiture de l'école a totalement été refaite. Le bâtiment scolaire est dorénavant équipé de double vitrage et de climatisation inversée dans toutes les salles de classe ainsi qu'au point chaud. Les travaux du bâtiment scolaire ont été terminés avec la pose d'un préau et la réalisation de jeux pour les enfants dans la cour de l'école.

Lors de la venue du Recteur Mr Paolini, il a été décidé d'intégrer à la rentrée scolaire 2025 l'école de Piana dans le projet des sites immersifs en langue Corse mené par le Rectorat.



Logements communaux

Avec l'acquisition du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage du presbytère ont été créés un F4 et deux studios qui sont loués à l'année.

Avec l'acquisition de la bâtisse du Ministère des Finances (douanes) ce sont six logements (1F4.3 F3.2 F2) qui ont été loués à l'année au 1^{er} juin 2024. L'acquisition de l'ancienne « Stalla di Pariginu » a permis la création d'un F2 qui est loué à l'année.

La Commune de Piana possède actuellement 25 logements communaux dont 22 sont loués à l'année. S'agissant des trois autres logements - deux sont mis à la disposition des surveillants de la plage d'Arone pendant la saison estivale et un logement à l'école est loué pendant la saison scolaire à l'instituteur.

La politique foncière menée par la Municipalité depuis plusieurs années a permis à plusieurs familles pianaises de pouvoir résider au village.

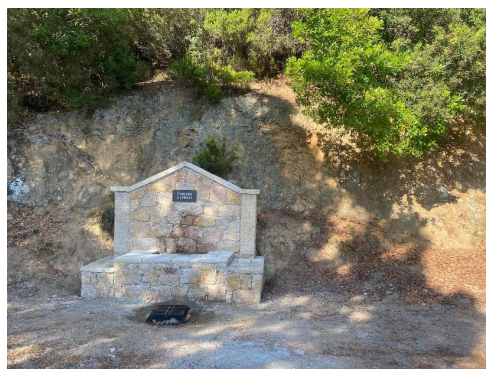


Résidence communale « A Casarella »

« Il y a savoir faire et faire savoir, quand on sait faire ça finit par se savoir » Paul Cézanne.



Biodéchets au City



Funtana d'I Preti

Entretien des espaces publics- Biodéchets-

Les agents communaux sont chargés de l'entretien des espaces publics, mission qu'ils remplissent de façon très convenable avec un encadrement et un suivi permanent du Maire et des Adjoints. Grâce à des stages de formation professionnelle ils sont aujourd'hui en mesure de procéder aux travaux d'élagage précédemment effectués par une entreprise. Cette politique de travaux en régie mise en place par la municipalité permet de mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement et d'augmenter ainsi la part d'autofinancement pour réaliser des travaux divers nécessaires à la modernisation de la commune.

Dans un souci de préservation de l'environnement et de rationalisation de la collecte des déchets, des conteneurs de biodéchets ont été positionnés sur différents sites du village et au hameau de vistale.

Réserve foncière

La politique engagée par la municipalité depuis de nombreuses années pour des acquisitions foncières est poursuivie (réalisation de travaux de voirie, parkings, élargissement de voie, protection des vues...).

Ainsi, le budget communal prévoit-il à chaque exercice budgétaire des crédits d'investissement permettant d'être aussitôt réactif toutes les fois que l'intérêt public le commande.

Les Fontaines

L'ensemble des fontaines de la commune a été restauré. Des plaques avec leur nom respectif ont été également posées sur chacune d'entre elles afin de préserver le petit patrimoine bâti de la commune.

La fontaine « d'I Preti » qui avait disparu après la construction de la route d'Arone, a été totalement reconstruite., Depuis début juillet l'eau coule désormais grâce à un robinet à poussoir afin de ne pas gaspiller l'eau et de laisser le trop plein pour les animaux.

Domaine public

La municipalité s'efforce de maîtriser l'ensemble du domaine public communal. Ainsi les commerces bénéficiant d'une emprise sur le domaine public paient une redevance au m2 occupé après délimitation par un géomètre agréé.

Eclairage public

L'éclairage public a été totalement rénové sur l'ensemble du territoire communal avec la pose de lampadaires à Led. La commune a transféré la compétence éclairage public au syndicat d'énergie de la Corse du Sud. C'est dorénavant cette entité qui gère les pannes et les remplacements de lampadaires. En cas de panne il convient de prévenir le secrétariat de la mairie.

Tourisme

La Commune n'a plus la compétence tourisme qui est désormais dévolue à la communauté des communes « Spelunca-Liamone ». Nous conservons toutefois un office de tourisme ouvert aux visiteurs pendant la saison estivale. Une personne résidant dans la commune est employée à l'année, une autre également résidant dans la commune est employée pendant la saison estivale. Prochainement un tableau extérieur interactif permettra une meilleure information des visiteurs.

Environnement

Les plages

Ficajola

Une première étape dans l'accueil du public a permis la pose des toilettes sèches sur le parking. Une deuxième structure de toilettes sèches a été mise en place en 2024 sur le sentier près de la plage. Ces initiatives sont très appréciées des estivants. D'autre part compte tenu de la fréquentation importante des plaisanciers et des bateaux de promenade, il est apparu nécessaire de créer une zone de baignade balisée afin de sécuriser les baigneurs.

Arone

La surveillance de la plage avec trois maitres-nageurs-sauveteurs a été étendue du 15 juin au 15 septembre compte tenu de l'importance de la fréquentation de la plage.

L'entretien de la plage est effectué par les agents communaux et par une machine qui intervient une fois par semaine de juin à septembre.

Le mouillage sauvage étant interdit, la municipalité a décidé de procéder à la création d'une zone de mouillage organisé, le dossier est en cours d'instruction.

Les Calanche

L'entretien des CALANCHE Classées au Patrimoine Mondial de l'UNESCO est exclusivement à la charge de la commune. En période estivale l'intervention quotidienne des agents communaux est nécessaire pour la propreté du site qui est l'un des plus visités de Corse.



Castagna



le château Fort – Calanche-

Panneaux d'information touristique

La municipalité a procédé à la pose de panneaux d'information touristique sur les principaux sites patrimoniaux de la commune (Eglises, chapelles, Port de Castagna). D'autres panneaux sont en cours de réalisation pour les sites des Calanche, la Statue la Pleureuse d'Albert Guilloux près de la mairie et la Stèle de Danielle Casanova.

Centre des secours

Les services de secours et d'incendie de la Corse du Sud ont décidé de créer une nouvelle caserne pour les pompiers de Piana. En effet l'impossibilité de créer une structure plus moderne et plus opérationnelle sur le site existant, il a été décidé de créer la nouvelle caserne sur le site de l'Andiada en face de la déchèterie du Svadec.». La Municipalité a cédé à titre gracieux une parcelle d'une superficie de 8000 m2 pour réaliser cette infrastructure qui est essentielle pour Piana et sa Région.

Reserve de Sauvegarde

Les communes sont tenues d'élaborer le plan communal de sauvegarde qui permet de préparer une réponse rapide en cas d'évènements pouvant impacter la population quelle qu'en soit la nature (accident, phénomène météo, incendie...). Ce document a pour objet de définir, par avance, les procédures et organisations à mettre en place rapidement en cas d'évènement. Le document mérite d'être étoffé en y intégrant une réserve communale composée de volontaires et bénévoles, et qui sous l'autorité du Maire peut venir en cas de sinistre en appui des pompiers pour prévenir et gérer les risques majeurs présents sur la commune. Une réunion a eu lieu dernièrement en mairie avec un représentant de la Préfecture et les personnes de la commune ayant répondu à l'appel de la mairie sur les réseaux sociaux. La réserve doit être créée prochainement avec la mise à disposition par la commune d'un véhicule (ancien pick-up) et les moyens en matériel pour réaliser sa mission.

Adressage - Toponymie



L'adressage qui concerne la mise à jour des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons est désormais terminé. Ainsi, suite à l'arrivée de la fibre optique dans le village, Ces mesures visent à améliorer l'accessibilité, la réponse en cas d'urgence et la facilitation des services en ligne pour les citoyens. L'adressage sur la totalité du territoire communal est désormais terminé. Il est également apparu nécessaire de procéder en même temps à la préservation du patrimoine historique et culturel des lieux-dits de la commune. Ainsi un projet sur la toponymie est en cours de réalisation, il sera terminé au cours du

premier semestre 2026. A cette occasion, le Conseil Municipal a tenu à honorer la mémoire de Nicolas ALFONSI qui fut Maire de la commune de 1962 à 2001.

Ces deux dossiers Adressage et Toponymie, ont été possibles, grâce à la collaboration d'une partie des habitants de la commune que nous tenons à remercier vivement pour leur engagement dans la préservation de notre patrimoine culturel.



Chapelle St Pierre-St Paul



Horloge Eglise Sainte-Marie

L'Eglise Sainte-Marie- Les chapelles -

La chapelle Saint-Pierre. Saint-Paul a été totalement restaurée. Elle est ouverte et surveillée par un bénévole pendant la saison estivale.

Les façades de la chapelle Sainte-Lucie du hameau de Vistale ont été réhabilitées. La chapelle est ouverte et surveillée par une bénévole pendant la saison estivale.

Une vidéo-surveillance a été posée à l'église Sainte-Marie de l'Assomption permettant ainsi qu'elle puisse être ouverte tous les jours. Une personne assure la surveillance et l'accueil des visiteurs du 1^{er} juin au 30 septembre. L'horloge de l'Eglise Sainte-Marie a été réparée. Elle fonctionne dorénavant avec un système électrique tout en conservant le son initial de la cloche.

Aménagements paysagers - Audios

La Municipalité a créé un parcours sonore immersif conçu pour accompagner les visiteurs tout au long de leur visite dans le village et ses environs (village-Calanche-Eglise et Chapelles- Statue la Pleureuse- Stèle Danielle Casanova. Le sentier menant à la stèle de Danielle Casanova au hameau de Vistale a été réhabilité avec la création d'un cheminement en pierres.

Aides aux associations

La municipalité inscrit chaque année un crédit de 30.000 € au bénéfice de différentes associations du village. Ainsi, chaque année la Municipalité apporte-t-elle son soutien à la Confrérie de St Antoine pour l'organisation des rencontres inter-confréries qui est dorénavant institutionnalisée le dernier dimanche de juillet et qui accueille un nombre important de confréries de Corse. La Municipalité apporte également son soutien financier à l'association des pompiers pour l'organisation des bals de l'été.

Une nouvelle association a été créée en 2024 « l'Associu di Piana » qui programme et coordonne les différents ateliers et sorties pour les enfants de la commune pendant les vacances scolaires. (patinoire, accrobranches...). La Municipalité apporte également son soutien aux différents festivals de musique classique pendant la saison estivale.

Bien d'autres associations sont aidées lorsque les enfants de Piana y participent (Football – Cargèse / Vélo-Porto).

Urbanisme

La municipalité a mis en œuvre l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Outre les lois Montagne et Littoral, la création de nouvelles lois d'urbanisme (Loi Elan, Loi Résilience et climat) et surtout leur superposition ont rendu très difficile l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Le dossier est en cours d'instruction.

Eau -Assainissement

S'agissant du budget de l'eau et de l'assainissement, nous rappelons que la municipalité en choisissant la gestion directe a permis de maintenir le prix du m³ au même niveau depuis 1996.

Ainsi, le solde positif dégagé chaque année permet d'autofinancer les investissements pour permettre d'avoir des infrastructures en bon état de fonctionnement tant dans le domaine de l'eau potable qu'en matière d'assainissement.

D'autre part, dans le cadre de la maintenance des infrastructures en matière d'adduction d'eau potable, des travaux de remplacement des filtres à la station de filtration du Mezzanu ont été réalisés. Des travaux de réhabilitation de la station d'épuration ont été également réalisés.

La tempête du 3 novembre 2023 a détruit totalement la prise d'eau en rivière que nous avions sur le Porto. La police de l'eau ainsi que les différents financeurs ont décidé de remplacer cette prise d'eau par des forages. Ainsi, trois forages ont-ils été créés sur le site de l'ancien camping de Porto. Les travaux ont été réalisés très rapidement et ont permis d'alimenter en eau la commune dès le mois de mai 2024. Nous tenons à remercier la Commune d'Ota qui grâce à un accord rapide d'implantation des forages sur ce site nous avoir permis de réaliser ces forages.

PREVISIOINS 2025

Sentier Arboretum

Une demande de financement pour la réalisation d'une deuxième tranche de travaux du sentier de l'Arboretum est en cours d'instruction. Ces travaux qui seront réalisés sous maîtrise d'œuvre de l'ONF consisteront à faire une boucle entre le sentier existant et le sentier qui mène au Vittulu.

Acquisition véhicules

Après l'acquisition d'un véhicule électrique utilitaire en 2024, c'est un pik-up qui a été acheté en 2025. Ainsi avec l'acquisition d'un camion benne, c'est l'ensemble du parc automobile de la commune qui a été entièrement rénové.

Réservoirs Eau potable

Il est rappelé que la capacité de stockage en eau de la commune est de 1240 m³ pour une totalité de 4 réservoirs. Les réservoirs d'Arone et de Saliccio ont été réhabilités. Ceux du Mezzanu et de Lavu seront réhabilités au cours du 2^{ème} semestre 2025.

Création d'un théâtre de verdure

Compte tenu des nombreuses manifestations en période estivale (festivals de musique classique, théâtre..) la municipalité a décidé de créer un théâtre de verdure. Une demande de financement est en cours d'instruction.

Bilan Financier 2020/2024

Budget Principal Montant	
2020	528.337
2021	916.713
2022	437.347
2023	1.563.782
2024	887.860
TOTAL	4.334.039
Budget Eau/Assainissement Montant	
2020	38.193
2021	688.245
2022	218.393
2023	133.383
2024	727.128
TOTAL	1.805.342

Bilan financier

Ainsi ce sont plus de 6 millions d'euros qui ont été investis par la commune entre 2020 et 2024. Il convient de rappeler également que la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, faut-il le souligner sans augmentation des impôts locaux, permet de dégager un autofinancement annuel d'environ 300.000 € afin de réaliser des investissements sans mobiliser l'emprunt.

Conclusion

Nous rappelons que les informations contenues dans ce document sont également disponibles sur le site internet de la commune « piana.fr » permettant ainsi à chaque pianais de prendre la mesure des prestations qui leur sont fournies et du travail accompli par la municipalité. Bien entendu, elle se tient à la disposition de toute personne qui souhaiterait obtenir des renseignements supplémentaires.